

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TERRORISME

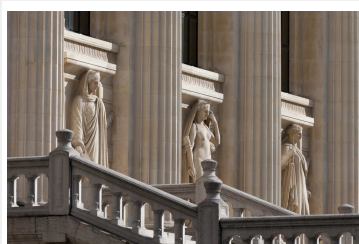
Référence :
AJU501651

Procès des revenantes de Daech : les lourds traumatismes des enfants rapatriés

Publié le 23/09/2025 à 8h21

**Isabelle
Horlans***Journaliste*

À la cour d'assises spécialement composée de Paris, ce 22 septembre, une psychologue a confié que les mineurs rentrés en France après avoir vécu au sein de l'organisation État islamique « ne vont pas forcément bien ». Il y a « des souvenirs qui leur font mal ». Mais elle loue leurs « capacités de résilience » et « leurs facultés d'adaptation ».



Le procès se déroule au Palais de justice de Paris jusqu'au 26 septembre (Photo :

©AdobeStock/P.Lack)

La loi impose que l'anonymat d'enfants soit préservé, qu'ils soient mis en cause ou victimes. A fortiori lorsqu'ils tentent de reconstruire leur vie dans des familles d'accueil, en France, où ils ont été placés à l'issue d'un retour forcé de la zone irako-syrienne. Les mineurs dont la situation a été abordée hier à l'audience ne portent pas les noms de leurs mères, Jennyfer Clain et Mayalen Duhart, ni de leur grand-mère Christine Allain. Ces trois femmes de djihadistes répondent de participation à une association de malfaiteurs terroriste criminelle et, s'agissant des deux premières, d'abandon moral et matériel de leurs neuf filles et garçons (nos articles des 15 et 17 septembre [ici](#) et [ici](#)). Pour éviter leur identification, nous modifions les prénoms et ne précisons pas leur âge.

Tout juste rappellerons-nous que ces petits, à l'exception d'un bébé né en Syrie durant le conflit, ont été contraints par leurs parents de subir durant cinq ans les atrocités de la guerre que Daech a livrée aux « mécréants ». Ils ont été endoctrinés, parfois maltraités et affamés, ballottés de ville en ville le long de l'Euphrate après la chute de Raqqa, « parqués » dans des camps de rétention de 2017 jusqu'à leur rapatriement à Paris en septembre 2019.

 **« Fouetté avec un drap, battu à coups de balai dans le dos »**

Aucun de ces mineurs, représentés par un administrateur ad hoc et parties civiles au procès, n'a souhaité s'exprimer à la barre. Une éducatrice et une psychologue, au service de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), ont par conséquent retracé leur parcours, leur évolution, depuis qu'ils ont été séparés de leurs mères Jennyfer Clain et Mayalen Duhart (leurs pères sont prisonniers en Irak et au Kurdistan syrien). Toutefois, ils leur rendent des « visites médiatisées », c'est-à-dire en présence d'un tiers. Seule une aînée, Leïla*, refuse tout contact avec sa mère : « Elle a une pratique très rigoriste de la religion musulmane et en veut » à l'accusée vêtue à l'occidentale, sans voile, qui a tant cheminé, renié son passé, qu'elle a été libérée sous contrôle judiciaire. L'éducatrice Anouk L. l'explique ainsi : « Elle a du ressentiment envers celle qui a eu un nouveau compagnon dans le camp syrien, une fois son mari arrêté par les Kurdes. » L'avocat général ajoute que la jeune fille « lui reproche aussi le retour en France. Elle voulait repartir en Syrie ». De cela, il n'est plus question, même si « elle garde la culture du secret et peut être dans la provocation ». Élève sérieuse, elle correspond avec sa grand-mère, Christine Allain. « Enfermée dans sa loyauté envers son père », elle demeure voilée et porte l'abaya.

Pour ses frères Mehdi et Rachid, l'adaptation a été difficile, notamment en raison de « plusieurs épisodes de violence » endurés au « califat ». Mehdi a dû être déplacé cinq fois « à cause de ses comportements sexualisés », en l'espèce l'agression de fillettes. À l'Aide sociale à l'enfance, il a dit avoir été victime de viols, comme sa sœur Sara. « Il a raconté les coups de balai sur le dos que lui assénait Christine Allain, et a indiqué avoir été fouetté avec un drap par sa mère. » Rachid confirme la méchanceté de son aïeule et ne veut plus la voir. Mehdi aussi a rompu les liens.

 **« Il allait dans les tentes des hommes (...) Il me parlait de fesses »**

Mayalen Duhart admet « avoir commis des violences envers eux dans les camps ». Christine Allain cherche des excuses en trois phrases débitées le souffle coupé : « Il y a eu des coups, mais il fallait voir ma situation ! Je me suis retrouvée seule avec les enfants, j'avais une pneumonie, je pesais 40 kilos, mon mari était mort, mes fils condamnés, les garçons s'échappaient, allaient dans les tentes des hommes, [Rachid] en ressortait avec de l'argent. Il disait "j'ai été gentil", me parlait de fesses, de fesses, de fesses... »

On imagine avec effroi ce qu'il se passait dans le huis clos des habitations en toile.

Respiration, poursuite de la logorrhée : « J'ai donné des coups de bâton à [Mehdi et Rachid], et des fessées, oui, j'ai été dure, et pendant ce temps-là, leur mère envoyait des textos à son "monsieur *Anonymous*" ! » Était ainsi surnommé le prétendant de Mayalen Duhart, rencontré parmi les retenus : il voulait l'épouser, l'emmener vivre avec les petits dans sa villa. Christine Allain s'y est opposée et sa bru a payé cher son incartade : devenue « une mécréante », elle a été mise au piquet, empêchée d'approcher ses enfants installés à l'autre extrémité de la tente. Elle a dû longtemps supplier, relire jusqu'à s'épuiser « les annulatifs de l'islam ».

À cette même période, Mehdi aurait été abusé par son frère, puis par son cousin Bilal, lequel aurait « planté un couteau dans la cuisse » de Rachid... De telles afflications répétées, auxquelles s'ajoutent les bombardements, les décapitations, les égorgements, les têtes exposées sur des pics dans la rue, la peur permanente des barbares djihadistes, ont eu un impact terrible sur ces jeunes « revenants » du califat.

Bilal, auteur de la blessure de Rachid, a d'ailleurs eu, comme Mehdi, « des comportements sexuels inadaptés » chez des familles d'accueil. Jennyfer Clain, sa mère, atteste à son tour « des violences, y compris sexuelles ».

Et pourtant, ils ne s'en sortent pas si mal.

« Il y a un gros travail à faire sur leurs traumatismes »

Les attitudes déviantes paraissent désormais résorbées. Mehdi, autrefois « très agité, provocant, dans l'opposition systématique » est « dynamique, sportif, sociable, intégré à sa classe ». L'éducatrice voit « un adolescent qui a besoin de reconnaissance, espère être apprécié, avec qui on a créé un lien de confiance ». La psychologue Charlène P. considère qu'il « a gagné en maturité » grâce à quatre séances de suivi par semaine : « Il fait beaucoup de câlins à sa mère, lui demande "est-ce que tu m'aimes ?", il a de bonnes relations avec ses grands-parents maternels », ce couple si désespéré de ne pas avoir pu retenir leur fille quand elle s'est précipitée en enfer.

Rachid « est curieux, poli, agréable, il est dans le désir de normalité, révèle l'éducatrice de la PJJ. Il est à l'écoute des autres, aime débattre, il réfléchit à son parcours. Il est très en colère contre son père. Son arrestation a été un événement très difficile pour eux tous ». Sa collègue psychologue : « Il a un regard très critique sur son histoire familiale, sur son parcours. Il est jovial mais ressent de l'anxiété depuis quelques temps, un mal-être lié aux souvenirs de Syrie. Il a une image dévalorisée de sa mère, qu'il aime, reste en colère contre ce qu'il n'a pas choisi, qu'il appelle la fatalité. »

Quant à la jeune Sara, très certainement victime de viol, « elle est gentille, attentive aux autres, révèle la psychologue. La réussite scolaire est au cœur de ses préoccupations. C'est une bonne élève, elle a beaucoup de copines, fait des câlins et des bisous à ses frères. Elle apaise les conflits, endosse le rôle de deuxième maman ». Néanmoins, bien que « très attachée à sa mère, elle a besoin d'un doudou pour se rassurer en sa présence ».

En conclusion, elle considère que « s'ils ne vont pas forcément bien, ils ont des capacités de résilience, des ressources et des facultés d'adaptation. Il y a des souvenirs qui leur font mal, dont ils ne peuvent toujours pas parler. Il y a un gros travail à faire sur leurs traumatismes ».

Il se poursuit patiemment, mais le chemin est encore long. Et à écouter ces professionnelles qui agissent au mieux avec peu de moyens – « la réalité du terrain », rappellera l'une d'elles à une avocate de la défense dépréciant leur travail –, on leur trouve bien du mérite. Surtout quand on sait que dix nouveaux enfants ont été rapatriés du nord-est de la Syrie le 16 septembre.

* Comme indiqué plus haut, tous les prénoms sont modifiés